

## CONDITIONS D'ATTRIBUTION ŒUVRES SOCIALES 2022

ACTIVITE	MONTANT/ QUOTA	CONDITIONS D'ATTRIBUTION		
CENTRES AERES, GARDERIES ET COLONIES DE VACANCES	<p><u>Par catégorie</u></p> <p>200 € ouvriers/employés</p> <p>150€ Agents de maîtrise</p> <p>100€ Assimilés cadres et cadres</p>	Enfant à charge scolarisé. Maxi 16 ans, né en 2006 maxi	Le centre et l'organisme doit être agréé. <b>Pas de remboursement pour: périscolaire, nourrice, garderie du mercredi et hors frais de repas</b>	
		Classe verte, classe de neige, colonies, centre de vacances.	L'organisme doit être agréé éducation nationale ou jeunesse et sports, et l'enfant doit partir seul (hébergement impératif)	
		Voyages scolaires à l'étranger et séjours linguistiques prolongés jusqu'en terminale (Bac général ou Bac Pro) sur présentation d'un certificat de scolarité		
CADEAUX FIN D'ANNEE	ENFANTS : 50€	Carnet chèques cadeau 50 € Maxi 16 ans, né en 2006 maxi	Attribution aux enfants dont le salarié est Mère ou Père (Non pris en compte Belle-Mère ou Beau-Père) <b>Présence cumulative de 6 mois dans l'année</b>	
	SALARIES : 100€	Carte cadeau 100€	<b>Présence cumulative de 6 mois dans l'année</b>	
CHEQUES VACANCES	320 €	Règlement par chèque(s) possible en 1 ou 2 fois	<b>1 seule distribution en Mars - présence cumulative de 6 mois à la date de la commande</b>	
			Part CSE	Part Salarié
		* Employés - ouvriers >	220 €	100 €
		* Agents de maîtrise >	180 €	140 €
	* Assimilés cadres et cadres >	120 €	200 €	
SORTIES ENFANTS CSE		Gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans, né en 2006 maxi		
CINEMAS	Quota maxi 6 places/mois et 30 places/année	Revente CSE à 5 € la place (Pathé, Majestic, CGR)	Pour cinéma Saint-Just et Clermont, achats sur place et remboursements sur présentation des billets. Remb. différence sur base 5€.	
BILLETTERIE NATIONALE CONCERTS - SPECTACLES - LOISIRS - CULTURE-SPORTS - PISCINE Fitz-James	120€ ouvriers / employés 110€ Agents de maîtrise 80€ assimilés cadres-cadres	40 % de réduction sur le montant de la <u>facture nominative impérative (nom et prénom du salarié(e))</u> , dans la limite du quota annuel. Astérix, Saint-Paul, Mer des Sables sont vendus au local CSE.	<u>Achat des billets par le salarié</u> sur internet ou rayon loisirs grande distribution (FNAC, Cultura, Auchan, etc...). <u>Remboursement sur facture nominative « billets "arras" le spectacle</u> . Demandez éventuellement conseil au CSE préalablement si nécessaire. Pas de remboursement des frais de port, frais de dossier et parking. <b>Billets matchs sports remboursables</b>	
FETE DES FEMMES 8 MARS	60 €	Cartes cadeau 60 €	Les salariées avec une présence cumulative de 6 mois et présentes lors de l'événement	
MARIAGES - PACS - NAISSANCES	90 €	Sur présentation d'acte de pacs, mariage ou naissance ( facture en rapport avec l'événement ) au local CSE	Attention! Un seul cadeau événement en cas de passage de Pacs à Mariage. Idem pour nouveau pacs ou re-mariage.	
REVENTE BILLETTERIE PONCTUELLE	<b>Sans limitation</b>	Pas de participation financière du CSE mais tarifs préférentiels affichés au CSE	Consultation, modalités et achat au local CSE	
REVENTE BILLETTERIE LOCATIONS VAGUES OCEANES	180 € la semaine	Pas de limitation d'achat de billets (Pas de participation financière du CSE - Pas de paiement en chèques ANCV)	Catalogue, internet, modalités et achat au local CSE	
LICENCES SPORTIVES FEDERALES SALARIES	30€ ouvriers/employés/agents maîtrise  20€ Assimilés cadres et cadres	<b>Remboursement sur présentation facture du club affilié à la fédération ou sur présentation licence du club avec nom/prénom</b>	Uniquement SALARIE FLINT GROUP - licence annuelle (à partir 2022)	